



# Rythmes Scolaires: Ne lâchons rien!

Dans notre département, 33 communes sur les 239 avec école publique (soit 13,8%) ont opté pour la mise en application, dès la rentrée prochaine, du décret sur la réforme des rythmes scolaires. Sur le plan national 18,6% seulement des communes adopteront les nouveaux rythmes en 2013: le ministre en attendait plus de 50% ! Ce qui devait être l'exception devient la règle...

## **Une réforme massivement rejetée**

Cette réforme ne tient pas compte du rythme de l'enfant imposé par le rythme de travail des parents.

Le décret ne réduit en rien le temps de présence quotidien des enfants à l'école puisque la journée passée à l'école et en collectivité sera au final toujours aussi longue et fatigante pour la plupart d'entre eux.

Cette réforme ne règle en rien les conditions d'apprentissage pour les élèves et n'apporte aucune réponse aux revendications prioritaires des personnels : abaissement des effectifs par classe, allègement et adaptation des programmes, suppression de l'aide personnalisée sous quelque forme que ce soit et rétablissement des postes de RASED (Réseau d'aide spécialisés aux élèves en difficulté), ....

La réforme ne prône pas non plus la mise en œuvre d'une école émancipatrice.

Pire, elle va dégrader les conditions de travail de l'ensemble des acteurs de l'école en entraînant un allongement du temps de présence dans les écoles, en désorganisant le travail associatif,...et tout cela dans un contexte où les revendications salariales ne sont pas entendues et où le pouvoir d'achat s'est considérablement dégradé.

## **C'est une réforme qui aura des incidences sur le rythme familial et l'organisation de la vie associative...**

En effet, un de ses objectifs est de promouvoir, en vue de leur généralisation, les projets éducatifs territoriaux ; projets initiés et conduits par les collectivités locales dont la première conséquence sera une organisation de la journée et de la semaine scolaire qui ne sera pas partout la même. L'intérêt des élèves serait-il à géométrie variable ?

Faute de cadre national, les activités périscolaires ne peuvent être rendues obligatoires (les enfants ne sont pas obligés d'y participer, les communes n'ont pas d'obligation d'en mettre en place), et pourront être payantes. La réforme engendrera aussi des inégalités sur le territoire entre communes, entre zone urbaine et rurale, mais aussi entre enfants (ceux dont les parents ne pourront pas payer ces activités périscolaires et ceux dont les parents pourront le faire).

Enfin, cette dernière ambitionne de permettre à tous les enfants d'accéder à des activités culturelles, artistiques ou sportives. Pour que cela soit possible, il y a nécessité de développer le personnel qualifié, non précaire, des locaux adaptés et disponibles, prévoir le transport d'un lieu à l'autre... faisant reporter cette charge sur les collectivités qui subissent déjà des restrictions budgétaires.

**Toutes ces questions n'ont pas été abordées et la réforme se fait dans la précipitation.**

Sa mise en œuvre dans ces conditions ne nous paraît pas acceptable car elle n'améliorera ni les conditions de vie des enfants, ni celles de leurs familles, ni les conditions de travail des personnels concernés. Elle ne règle en rien les problématiques auxquelles sont confrontés tous les acteurs de l'école pour mener à bien les missions éducatives et leurs conditions, l'accès à la citoyenneté dans le cadre d'une école publique, laïque, gratuite, garantissant le droit à une éducation de qualité, égalitaire, pour la réussite de tous les enfants.

Il y a nécessité d'articuler judicieusement temps scolaire et périscolaire afin de tenir compte du rythme global de l'enfant, dans un cadre national strict, qui respecte les statuts des personnels et tient compte de leurs conditions de travail en intégrant leurs revendications.

**C'est pourquoi les organisations syndicales CGT, FO et Solidaires d'Ille et Vilaine demandent l'abandon de cette réforme des rythmes scolaires et appellent à l'ouverture immédiate de négociations et de discussions avec tous les représentants du monde éducatif, associatif, parents, collectivités....**

**Ce qui n'a pas été fait jusqu'alors !!!!!**